



**Syndicat National Force Ouvrière
des Finances Publiques**

Section du Calvados

PERMANENCE :

7, bd Bertrand - 14034 Caen Cedex
3^{ème} étage - Porte 318

fo.ddfip14@dgfip.finances.gouv.fr

02.31.38.34.61 ou 06.34.56.51.35

Première Organisation Syndicale dans le Calvados

Depuis la création de la DGFIP



Ouverture d'une Négociation sur l'Evolution des Régimes Indemnitaires à la DGFIP

**La victoire, il faut savoir aller
la chercher !**

Après près de deux ans d'attente et d'interventions réitérées, l'état des lieux du régime indemnitaire posé comme préalable à d'éventuelles négociations a eu lieu le 11 juillet après midi.

Le front intersyndical est uni - Soyez prêts à le soutenir !

Comme en 2021, la présentation d'un front intersyndical uni est une condition nécessaire bien que non suffisante pour aborder ce sujet. Rien ne serait en effet plus dangereux que d'offrir à l'administration une porte de sortie par division syndicale. Nous nous y sommes donc présenté en intersyndicale pour porter l'urgence d'une revalorisation pérenne, pour tous, du régime indemnitaire.

Après un tour d'horizon où nous n'avons rien appris sauf à discerner les couleurs sur un diaporama conçu pour l'occasion, le Directeur Général a officiellement annoncé sa volonté d'ouvrir des négociations qui s'étaleront de la première quinzaine de septembre à la mi-octobre.

Le Directeur Général ayant d'emblée refusé de se prononcer sur les points relevant naturellement du niveau fonction publique renvoyant à la discussion avec le Ministre Guérini mais plus étonnamment du niveau ministériel (revalorisation de l'IMT, revalorisation de la valeur du point ACF, barème de la prime de rendement...), l'intersyndicale a d'ores et déjà sollicité une audience auprès du Ministre des comptes publics.

L'heure de la distribution a sonné !

Ce premier tour de chauffe, au-delà de l'annonce officielle d'ouverture de négociation, laisse entrevoir des discussions compliquées et de nouveau contrainte en temps et probablement en montant. Les positions d'entrée retrouvent peu ou prou celles de 2021. La discussion du protocole d'accord préalable s'annonce donc déterminante. Elle devrait se tenir le 12 septembre prochain.

Rendez-vous en septembre !

**Il faudra que les personnels s'invitent fortement dans ces discussions
sous une forme à déterminer à la rentrée
pour accroître le rapport de force
et peser sur le contenu des négociations.**

**LES AGENTS
DES FINANCES
PUBLIQUES MÉRITENT
PLUS ET MIEUX**

FO DGFIP LA FORCE DU COLLECTIF !